



Rapport d'activités 2007

La Commission d'Information est un organe mis en place par :

JURA  **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

bci Betriebs-AG

Présidence: René Longet, equiterre Partenaire pour le développement durable, Genève

Secrétariat: Aurélie Quiquerez, Kathrin Gschwind, Office de l'environnement, St-Ursanne

Commission d'information sur l'assainissement de la Décharge industrielle de Bonfol

Rapport d'activités 2007

L'activité de la Commission d'information de la décharge industrielle de Bonfol (CIB) est étroitement calée sur l'avancement du projet. Si l'année 2006 a été celle de la présentation des options retenues et des procédures d'autorisation, pilotées par le Canton du Jura, l'année 2007 a été avant tout marquée par l'utilisation de ces procédures.

Ce rapport relate les événements survenus jusqu'au 31 décembre 2007.

Séances

Comme les années précédentes, la CIB a tenu 4 séances plénières, à savoir les 22 mars, 13 juin, 20 septembre et 28 novembre, précédées de 2 séances de son bureau, tenues à Delémont les 9 mai et 7 novembre.

Chacune de ces séances s'est tenue en un lieu différent, soit Delémont en mars, Pfetterhouse en juin, Kölliken en septembre et Bonfol en novembre, témoignant de la volonté de la commission d'être le plus près possible du terrain. Elle a été à chaque fois excellemment accueillie par les responsables locaux et tient à les en remercier chaleureusement. Tant à Kölliken qu'à Bonfol une visite du site a eu lieu.

Composition

Durant l'exercice écoulé, deux nouveaux membres ont été reçus aux termes du règlement au sein de la commission, soit :

- La commission de protection des eaux de Franche-Comté, ONG représentée par M. Michel Lassus,
- La communauté de communes du Sud du Territoire de Belfort, représentée par M. Hubert Ecoffey, Maire de Réchésy.

Rôle

Instituée voici 7 ans dans le contexte de l'accord-cadre entre le Canton du Jura et bci Betriebs-AG (bci), la commission a accompagné toute la phase de préparation, des études et projets. Aujourd'hui cette phase est en voie d'être supplantée par celle des travaux proprement dits, qui devraient également s'étendre sur 7 ans. Se trouvant ainsi à mi-chemin du dossier, la commission a souhaité se poser la question de son rôle dans ce nouveau cadre et de son adéquation à cette nouvelle phase.

S'inspirant des activités déployées sur le site de Kölliken, en particulier du pavillon d'information destiné aux visiteurs, bci a annoncé sa volonté de contribuer de pareille façon à l'information du public intéressé. De son côté le canton continuera ses actions d'information, de même la commune de Bonfol et les ONG, chacun délivrant le message correspondant à ses activités et projets.

Un large débat sur la place de la CIB dans ce contexte a eu lieu lors de sa séance du 28.11. Il a donné lieu à des conclusions très claires :

- La CIB réaffirme son rôle comme plateforme d'échanges et d'information de toutes les parties concernées par l'avancement du projet.
- Ses membres estiment que cette fonction est indispensable, la CIB étant la seule instance réunissant tous les acteurs et permettant un même accès à tous aux informations, et un échange entre eux.
- Sa fonction n'est pas de faire émerger des solutions consensuelles entre des parties d'avis opposé mais elle cherche à y contribuer.

- Son rôle n'est pas d'informer directement le public sur l'avancement du dossier même si en certains cas elle peut y contribuer, étant donné qu'elle n'a pas autorité pour délivrer un message unique et faisant foi.

Sur cette base, la CIB a décidé :

- De mettre à jour le texte la présentant sur son site Internet. Cette mise à jour a été faite par procédure de consultation au sein de la Commission.
- De faire figurer les photos de tous ses membres sur son site ; à cette fin lors de deux séances une photographie a pris les portraits des personnes présentes.
- De joindre aux PV des séances, une fois validés, des animations vidéo présentant les positions des principaux acteurs (Canton, bci, ONG, communes, départements, régions et Etat français). A cette fin de premiers enregistrements ont eu lieu à l'issue de la réunion à Bonfol.
- De prévoir à des fins de recherche futures (historiques, sociologiques, etc.) un enregistrement vidéo intégral des débats, conservé aux archives cantonales jurassiennes et dont les conditions d'accès seraient à définir dans un second temps ; un premier enregistrement a eu lieu lors de la séance du 28 novembre.
- De prévoir la production d'un film retraçant l'histoire des années 2001-2007 des débats de la CIB en interrogeant les principaux protagonistes.
- De se rendre disponible en termes de convocation, pour la phase travaux, dès qu'un événement l'exige, en principe dans la semaine, afin d'être réellement en phase avec la réalité du terrain.
- Dans ce même esprit, la CIB se réunira désormais en principe toujours à Bonfol, sous réserve de séances sur invitation d'entités membres (communes françaises etc.).
- Enfin, elle souhaite s'appeler désormais **Commission d'information et de suivi**, ceci soulignant que son rôle n'est pas d'abord d'informer le public mais de permettre aux entités membres d'être le plus possible partie prenante du processus d'assainissement.

Discussions sur le projet

Lors de l'exercice écoulé, la CIB a eu l'occasion d'être informée à bonne source sur les procédures mises en place, tant par des présentations des collaborateurs du Canton et de la bci, que par diverses visites. Les éléments les plus probants qui méritent d'être signalés sont les suivants :

- Mise sur pied par le Gouvernement jurassien d'un groupe de travail franco-suisse concernant les procédures d'alarme et d'intervention (le G.A.I).
- Information régulière lors de chacune des séances, sur divers éléments de l'évolution du projet, notamment sur:
 - la conception et la gestion des halles, en particulier sur les questions touchant les émissions de polluants à l'intérieur et vers l'extérieur, ainsi que sur la maîtrise de la qualité de l'air évacué (filtres efficaces, hauteur de la cheminée adéquate, risque d'odeurs dans le voisinage minimales etc.);
 - les garanties données quant à la qualification et aux horaires des travailleurs (horaire normal, pas de travail le week-end);
 - le mode de transport (1 à 2 trains-bloc de Bonfol vers l'Allemagne par jour, réserve d'une possibilité de transports exceptionnels par camion en cas de problèmes sur le réseau ferroviaire) et la garantie de la traçabilité des conteneurs de déchets et de la localisation des wagons et camions;
 - le rôle et les modalités de mise en service de la phase pilote qui servira à valider les dispositifs et procédures prévus;
- Présentation, lors de la séance du 22 mars, des questions relatives aux émissions / immissions des effluents gazeux, par le Prof. J.-A. Hertig, expert du Canton.
- Présentation technique, lors de la séance du 13 juin à Pfetterhouse, des projets des deux lots par les entreprises chargés de l'assainissement.
- Visite de la décharge industrielle de Kölliken lors de la séance du 20 septembre: la comparaison du projet DIB avec celui de Kölliken doit prendre en compte le fait que dans ce dernier site, on avait pensé dans un premier temps pouvoir se contenter d'un captage

intégral des eaux de lixiviation à l'aval immédiat de la décharge. On y avait donc construit un drainage très complet et imposant. Lors de la visite, on a déjà pu observer le chantier de construction des infrastructures.

A Bonfol, au contraire, il a été décidé l'enlèvement du contenu de la décharge et il n'y avait pas de caractère d'urgence telle que des installations provisoires auraient été justifiées, si bien que d'autres mesures n'ont pas été envisagées.

Pour le reste, la commission a essentiellement échangé sur l'avancement des procédures juridiques soumises au projet. En effet, le 18 décembre 2006 prenait fin le dépôt public du plan spécial. Il s'est trouvé 13 opposants. La moitié de ces derniers étaient mus par des motifs personnels (terrain, emprises, etc) et la moitié par des arguments traitant de garanties liées au projet.

Quatre ONG (Greenpeace, WWF, Pro Natura, Unia) ont fait opposition arguant notamment de l'insuffisance du périmètre d'assainissement et des objectifs de ce dernier. Au cours du printemps, des discussions ont eu lieu entre le Canton et les opposants; elles ont permis de trouver des solutions pour une partie d'entre eux. Le 8 mai, le Gouvernement jurassien a rejeté les oppositions qui n'avaient pas été retirées et a approuvé le plan spécial. Le 14 juin, le Canton acceptait le dépôt de la demande du permis de construire.

En date du 13 juin, trois recours ont été déposés contre la décision d'approbation du plan spécial par le Gouvernement jurassien auprès du Tribunal cantonal (Greenpeace, fondation E. Maryon ainsi qu'un agriculteur, lequel a retiré son recours le 14 août). Ces recours ayant un effet suspensif, le Tribunal a néanmoins permis à bci de commencer les travaux d'aménagement des infrastructures extérieures du chantier, qui ont débuté le 3 septembre.

Lors d'une tentative de conciliation menée par le juge le 3 octobre, bci a fait des propositions transactionnelles que les recourants n'ont pas acceptées. Depuis, diverses audiences ont eu lieu et d'autres ont été repoussées dans le temps. Les controverses ont porté notamment sur le système de traitement des effluents gazeux et le suivi environnemental, en particulier sur les méthodes d'analyse des eaux et des sols pendant et après l'assainissement.

Comme on le sait, les parties ont conclu le litige par une convention signée entre Greenpeace Suisse, la Fondation Edith Maryon, le Canton du Jura et bci en date du 11 janvier 2008. La voie est ainsi libre pour entrer dans la phase des travaux d'assainissement. La Commission se réjouit ainsi de pouvoir les suivre activement conformément à sa mission.

Comptes

Le budget pour 2007 s'est élevé à CHF 50'000.—. Le compte se présente comme suit :

Commission d'information	Budget 2007 – (CHF)	Comptes 2007 – (CHF)
Frais de repas, de déplacement et de séance	8'000.00	9'747.15
Communication et information	8'000.00	8'136.05
Divers, imprévus	4'000.00	2'070.75
Accompagnement administratif	30'000.00	25'674.35
Total	50'000.00	46'628.30

St-Ursanne, le 29 février 2008

René LONGET
Président

Annexe : Liste des membres de la Commission d'information

Liste des membres de la Commission d'information (état au 31.12.2007)

Président

Longet René

Entités fondatrices

- **Canton du Jura (2 voix): Bapst André, Meusy Jean-Pierre,**
suppléants: Fernex Jean, Schaffter François, consultants : Buser Marcos
- **bci (2 voix): Fischer Michael, Wagner Anne-Frédérique,**
suppléants: Aeby Anton, Luttenbacher Rémi

Institutions suisses

- **Office fédéral de l'environnement (OFEV) (1 voix): Wenger Christoph,** *suppléant: Hammer Bernhard*
- **Commune de Bonfol (2 voix): Girardin Pascal, Hennet Jean-Claude,** *suppléants: Beuret Jean-Pierre, Mahon Yves*
- **Commune de Beurnevésin (1 voix) : Kaegi Hans,** *suppléant: André-Fridez Claude*

Institutions françaises

- **Région Franche-Comté – Administration (1 voix): Collin-Huet Marie-Pierre,** direction régionale de l'Environnement, services de l'eau et des Milieux aquatiques (DIREN), *suppléante: Pivard Sandrine, direction régionale de l'Environnement, services de l'eau et des Milieux aquatiques (DIREN)*
- **Région Alsace – Administration (1 voix): Gillet Julien,** direction régionale de l'Environnement, service de l'eau et des milieux aquatiques (DIREN), *suppléant: Mouttet Michel, direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE)*
- **Département du Haut-Rhin - Administration (2 voix): Chatillon Dominique,** direction départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF), **Michel Amélie,** direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)
- **Département du Haut-Rhin - Conseil général (1 voix): Demuth Francis,** Conseil général du Haut-Rhin, *suppléant: Walter Georges, directeur du Pôle Environnement et Cadre de vie*
- **Préfecture du Haut-Rhin (sans droit de vote): André Jean-Marc,** Sous-Préfet d'Altkirch, Chargé de coordonner l'action des services de l'Etat français
- **Territoire de Belfort - Administration (2 voix): Raymond Jean,** direction départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF), **Lalaurie Eric,** direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)
- **Territoire de Belfort- Conseil général (1 voix): Monnier Jean,** vice-président du Conseil général de Belfort, *suppléant: Meuley Jean-Claude, vice-président de la Communauté d'agglomération belfortaine*
- **Syndicat mixte pour l'aménagement et la renaturation du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux (SMARL) (1 voix): Dietmann Daniel,** *suppléant: Antoine Waechter*
- **Communauté de Communes du Sud Territoire : (1 voix): Ecoffey Hubert**
- **Syndicat intercommunal de l'assainissement de la Vallée de l'Allaine (1 voix):** siège vacant
- **Commune de Pfetterhouse (1 voix): Frisch Jean-Rodolphe,** maire, *suppléant: Heyer Morand, adjoint au maire*
- **Commune de Réchésy (1 voix): Ecoffey Hubert,** maire, *suppléant: Pinol Jean-Pierre*

Sociétés civiles

- **WWF Suisse** (1 voix): **Riat** Philippe
- **Greenpeace en Suisse** (1 voix): **Wüthrich** Matthias, *suppléant: Tolusso Clément*
- **Pro Natura Jura** (1 voix): **Egger** Jean-Pierre, *suppléante: Merguin Rossé Lucienne*
- **Unia Le Syndicat** (1 voix): **Probst** Jean-Claude, *suppléant: Hamel Arthur*
- **Demeter Schweiz**, ex Solidago (1 voix): **Küffer Heer** Susanne
- **Collectif Bonfol franco-suisse** (1 voix): **Fousseret** Alain, conseiller régional, vice-président de la Commission, *suppléant: vacant, consultants: Walther Jean-Louis et Forter Martin*
- **Commission de Protection des Eaux de Franche-Comté** (1 voix): **Lassus** Michel
- **Chambre de commerce et d'industrie du Jura** (1 voix) : **Gerber** Jean-Frédéric, Directeur, *suppléant: vacant*
- **Equiterre** (1 voix) : **Chevalley** Isabelle, *suppléant: vacant*

Secrétariat de la Commission

- **OEPN**, Canton du Jura, **Gschwind** Kathrin

Membres du Bureau de la Commission

- **Longet** René, *président de la Commission*
- **Fousseret** Alain, *vice-président de la Commission*
- **Bapst** André, *représentant du Canton (*)*
- **Frisch** Jean-Rodolphe, *représentant des Communes françaises*
- **Chatillon** Dominique, *représentante des entités françaises*
- **Hennet** Jean-Claude, *représentant de la Commune de Bonfol*
- **Meusy** Jean-Pierre, *représentant du Canton (*)*
- **Wagner** Anne-Frédérique, *représentante de la bci*
- **Wüthrich** Matthias, *représentant des ONG*

(*) En cas de vote, le Canton ne dispose que d'une voix